

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Jeudi 27 octobre 2022 à 9 h 00
Siège de la CMM
1002, rue Sherbrooke Ouest, 24^e étage
Montréal (Québec) H3A 3L6

1. Procès-verbal

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 septembre 2022

2. Direction générale

- 2.1. Demande de localisation de l'agence canadienne de l'eau sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal
- 2.2. Dérogation à la Politique de financement de l'ARTM
- 2.3. Dépôt du certificat de crédits budgétaires
- 2.4. **PRÉSENTATION**
VERS LA COP15 : LES GRANDS PROJETS MÉTROPOLITAINS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE ET SES OTILS DE MISE EN ŒUVRE
- 2.5. Attribution du contrat pour le service d'entretien de 5 stations de mesure des niveaux d'eau (cours d'eau locaux) pour 2023
- 2.6. Formation d'un comité conjoint avec la Société canadienne des postes visant à réduire l'impact environnemental de la distribution de courrier publicitaire
- 2.7. Demande de création d'une norme appropriée pour la disposition des lingettes jetables
- 2.8. Désignation d'un représentant de la CMM à la commission spéciale mise sur pied par la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac relativement aux ouvrages de protection contre les inondations

ORDRE DU JOUR

3. Aménagement

- 3.1. Rapport du directeur général concernant les demandes de modifications aux limites des milieux terrestres d'intérêt métropolitain du règlement de contrôle intérimaire 2022-96 ainsi que sur son application
- 3.2. Règlement de remplacement 232-2 édictant le schéma d'aménagement et de développement de 3^e génération de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges
- 3.3. Avis à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation concernant le projet de règlement portant le numéro de résolution 2022-09-12571 de la MRC de Montcalm
- 3.4. Avis à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation concernant le règlement de contrôle intérimaire numéro 529 de la MRC de Montcalm
- 3.5. Règlement numéro 32-22-37 modifiant le schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu
- 3.6. Règlement numéro 146-15 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de 3^e génération de la Municipalité régionale de comté de L'Assomption

4. Environnement

- 4.1. Adoption du projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031
- 4.2. Avis de conformité au PMGMR - compostage de feuilles mortes au Parc Jean-Drapeau
- 4.3. Compensation de la perte de couvert forestier - Rapport de suivi du projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec

ORDRE DU JOUR

5. Finances

- 5.1. Prévisions budgétaires 2023
- 5.2. Suivi budgétaire - dépôt des états comparatifs
- 5.3. Dépôt de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 23 août au 10 octobre 2022

6. Politiques, interventions et développement

- 6.1. Présentation du rapport final d'emploi de la contribution financière des municipalités rurales de la CMM
- 6.2. Acquisition de lots vacants situés dans le bois et corridor forestier métropolitain de Chateauguay-Léry (2021-A)
- 6.3. Acquisition des lots 1 787 375 et al. (38 lots ou parties de lots) au bois Saint-François Est à Laval (PP-33)
- 6.4. Acquisition d'une partie du boisé Sabourin à Saint-Bruno-de Montarville (PP32)
- 6.5. Projet d'aménagement d'un sentier cyclable à McMasterville (segments M-rv-5 et M-rv-6-1)
- 6.6. Acquisition du golf Le Boisé de Terrebonne (2020-25)

ORDRE DU JOUR

7. Secrétariat

- 7.1. Modification au Règlement intérieur du comité exécutif RCE-04-2 relatif à la délégation de pouvoirs au directeur général
- 7.2. Honoraires professionnelles pour les dossiers judiciaires des règlements de contrôle intérimaire
- 7.3. Honoraires professionnels pour l'acquisition des lots des cinq dossiers du boisé Châteauguay-Léry
- 7.4. Règlement 2022-103 modifiant le règlement 2006-37 sur le traitement des membres du Conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal afin qu'il s'applique également aux commissions à durée déterminée
- 7.5. Recommandation d'une candidate au conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal (MACM)

8. Note d'information

- 8.1. Résolution concernant le groupe de travail sur le projet structurant dans l'est de Montréal
- 8.2. Réception et traitement d'une demande de soutien financier et de reconnaissance d'Exporail comme équipement à caractère métropolitain
- 8.3. Demande d'ajout d'un membre sur la Commission du PMAD - couronne nord